

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 8 MARS 2022

PROCES VERBAL

Le 8 mars deux mille vingt-deux, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, dans les locaux de la Mairie à Bologne à 18h30.

Présents :

JOURDE Jean-Marie, LAMONTRE Jean-François, DORMOY Sophie, BRULE-CAMUS Céline, HURAUX Carine, LEMOINE Maxence, DORMOY Denis, LANGE Jean-Michel, RAMAGET Gilles, JEANNIN Violaine, CAUDRON-ANTOINET Stéphanie, FLAMERION Jean-Michel, RECZKOWICZ Manon, DAMPEYROUX Michel, LEICHNER Cécile, ANSART Alexandre, LAFFOND Virginie, CORNEVIN Rachel, LAFFERT Michel

Secrétaire de séance : BRULE-CAMUS Céline

Session ouverte :

Assesseurs : ANSART Alexandre et RECZKOWICZ Manon
DAMPEYROUX Michel procède à l'appel des conseillers municipaux.
JOURDE Jean-Marie, 1^{er} adjoint, dirige la séance en l'attente de l'élection du nouveau maire.

❖ Point 1 : Election du nouveau maire après la démission de Mr Hasselberger

Mr Jourde appelle à candidature pour la place de maire. Un candidat se présente : Maxence Lemoine.

Après vérification de l'urne (qu'elle soit vide et verrouillée), les conseillers municipaux procèdent par bulletin secret manuscrit au vote.

Dépouillement : 18 votes Maxence Lemoine,
1 vote blanc.

Maxence Lemoine est élu maire de Bologne.

❖ **Point N°2 : Le nombre d'adjoints :**

Maxence Lemoine : « Je propose d'augmenter le nombre d'adjoints à 5. »

Après vérification de l'urne, les conseillers municipaux, procèdent par bulletin secret manuscrit au vote.

Dépouillement : 5 adjoints : 16 votes
4 adjoints : 1 vote
3 adjoints : 1 vote
blanc : 1 vote

La municipalité aura 5 adjoints.

❖ **Point N°3 : Election des adjoints :**

Maxence Lemoine propose la liste suivante :

- 1^{er} adjoint : Denis Dormoy : les finances et la coordination vie communale
- 2^e adjoint : Violaine Jeannin : l'environnement
- 3^e adjoint : Michel Dampeyroux : la culture, le sport et les associations
- 4^e adjoint : Cécile Leichner : la vie économique et touristique
- 5^e adjoint : Jean-Marie Jourde : vie municipale

Maxence Lemoine : « Y a-t-il d'autres personnes souhaitant former une autre liste ? »

Aucune autre liste ne se présente. Après vérification de l'urne, les conseillers procèdent au vote à bulletin secret.

Dépouillement : liste complète : 17 votes
blanc : 1 vote
nul : 1 vote

La liste des 5 adjoints est élue.

Après quelques mots du nouveau maire, la séance est levée.

Séance levée à 19h15

Le 13 mars 2022

Mme Brûlé-Camus Céline,
Secrétaire de séance

Camus